

# Le petit **CHAUDONNAIS**

Le coq, en septembre, chantant la matinée,  
annonce une abondante rosée.



A la saint Firmin,  
l'hiver est en chemin.

## LE COMITE DES FETES

- ✓ **Randonnée pédestre** le dimanche 15 septembre, allure modérée, ouverte à tous.  
Parcours disponible sur [www.chaudon.com](http://www.chaudon.com), en mairie ou sur les panneaux d'affichage public.  
Départ 9h00 Place Laurent Cassegrain  
Pique-nique à 12h00 « Les Murgers » - Hauts de Nogent le Roi  
Retour vers 17h00 Place Laurent Cassegrain
- ✓ **Loto** samedi 12 octobre à la salle des associations. Ouverture des portes à 18h30 ~ début des jeux 20h00.
- ✓ **Thé dansant** dimanche 13 octobre à 14h00 à la salle des associations animée par le « Duo Lacroix »
- ✓ **Repas Téléthon** samedi 30 novembre à 19h30 salle des associations avec « Sylvie Meheust »

## AUTRES MANIFESTATIONS A LA SALLE DES ASSOCIATIONS

- ✓ **Troc-plantes** le 13 octobre 2019
- ✓ **Loto** le 20 octobre à 14h00 organisé par l'ESN FOOT
- ✓ **Soirée Halloween** le 31 octobre organisée par « Les récrés ». Chaudon et Boissy  
Cette même association a prévu en novembre une bourse aux jouets et un dimanche sportif pour adultes et enfants
- ✓ **Loto** du Club « Chaudon Loisirs Séniors » le dimanche 24 novembre 2019

## LA SOCIETE DE CHASSE DE CHAUDON

- ✓ Son assemblée générale se tiendra le dimanche 15 septembre à 10h00 Salle des Associations.

## RECENSEMENT MILITAIRE

- ✓ Les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 2003 doivent se faire recenser en Mairie dès leurs 16 ans avant le 30 Septembre 2019. Se munir de sa carte d'identité et du livret de famille des parents.

## APPEL AU CIVISME

UN PEU DE CIVISME POUR UN CADRE DE VIE AGREABLE !!!!

### Animaux :

Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit. Trop de plaintes nous parviennent en mairie pour abolements intempestifs des chiens.

### Nuisances Sonores :

Bruits de voisinage, jardinage, bricolage, véhicules à moteurs, abolements.....le bruit est une véritable "pollution sonore". Il est réglementé ! Chacun se doit de respecter le règlement avec un minimum de précautions.

### Stationnement :

Rendez les trottoirs aux piétons ! Afin de permettre aux piétons de circuler en toute sécurité, le stationnement des véhicules doit se faire sur la chaussée (où cela est possible), et dans les endroits matérialisés.

Où les bordures de trottoirs sont peintes en jaune le stationnement y est interdit, comme sur les passages piétons, même pour une courte durée.

### Trottoirs et Caniveaux :

En vue de préserver votre cadre de vie, il est de la responsabilité de chaque riverain de maintenir en état de propreté trottoirs et caniveaux face à son domicile.

## REOUVERTURE DE L'EPICERIE ET DU BAR DE LA FONTAINE

- ✓ Isabelle et Déborah vous accueilleront à partir du vendredi 20 septembre dès 6h30 pour le bar et 8h30 pour l'épicerie.  
Que chacun mesure l'importance de nos commerces de proximité en les faisant travailler régulièrement.

## FAUCARDEMENT


- ✓ Il est recommandé aux propriétaires de parcelles jouxtant les ruisseaux ou la rivière, de prévoir avant l'hiver, le nettoyage et le faucardement des parties qu'ils doivent entretenir.  
L'entretien du bord d'eau dont ils sont propriétaires est obligatoire, et doit être effectué chaque année. Un courrier sera envoyé aux négligents.  
La commission communale passera pour faire la visite de contrôle en décembre prochain.



## LES LOISIRS « DU FIL A L'AIGUILLE »

- ✓ Si vous avez envie d'apprendre à coudre ou si vous voulez vous perfectionner, l'atelier d'initiation à la couture reprendra le mercredi 4 septembre. Deux séances sont disponibles : le mercredi de 14h00 à 19h00 et le jeudi de 15h30 à 19h00 (sauf pendant les vacances scolaires) à la salle des associations.  
Pour tous renseignements, contacter Martine GARAUD au 06.25.85.68.99 ou au 02.36.30.92.06

## ENSEMBLE AVEC SALOME

- ✓ L'association organise une course (non chronométrée), deux marches (5 et 10 km) ainsi qu'un parcours vélo pour les enfants de 6 à 10 ans (limité à 50 enfants) le **dimanche 13 octobre** dans le parc du château de Nogent-le-Roi. Cette année, tous les bénéfices récoltés seront au profit de Quentin, (copain de sport de Salomé)  <https://www.facebook.com/pourgreenquentin/>  
Le début des inscriptions se fera le samedi 07 Septembre au forum des associations de Nogent-le-roi  
Renseignements au 06.72.14.27.98. – 06.11.61.92.51. ou par mail ensembleavecshalome@gmail.com

## JOURNEES DU PATRIMOINE :

- ✓ Le samedi 21 septembre, le garage MECA'VINTAGE au 33 route nationale à Chaudon, organisera une journée portes ouvertes de 9h00 à 18h00 pour y exposer des voitures anciennes.

✓

**Journées Européennes du Patrimoine**  
21 - 22 septembre 2019

**" Arts et Divertissements "**

**CHAUDON**

<p>Samedi 21 septembre 2019 Salle des Associations 33 rue Saint Médard 28210 CHAUDON</p> <p><b>REPAS BEAUCERON</b> 19 H 30</p> <p>Participation 15 €, (boisson non comprise) Inscription en Mairie accompagnée du règlement avant le 17 Septembre 2019</p> <p><b>ANIMATIONS - DANSES</b> <b>CAROLINE</b> Clavier - Chant <b>JOËL</b> Saxophone</p>	<p>Dimanche 22 septembre 2019 Salle des Associations 33 rue Saint Médard 28210 CHAUDON</p> <p><b>SALON D'ARTS PLASTIQUES</b> De 14 H 00 à 17 H 30 Entrée gratuite</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Peintres et peintures de Chaudon</li><li>- Ecoles Elémentaire et Maternelle</li><li>- Centre périscolaire</li></ul> <p><b>EXPOSITION</b> « Arts et Divertissements »</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Association « du fil à l'aiguille »</li></ul> <p><b>Photos d'hier :</b> - Fête de la Saint Médard - Différentes Manifestations du Comité des Fêtes</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

